

Sélection des actions efficaces

Ce document accompagne les Fiches d'action RPS-12.

But: le présent document vous aidera, avec les Fiches d'action RPS-12, à trouver des actions efficaces à mettre en œuvre pour corriger les aspects préoccupants dans votre organisation (ou unité de travail), tels qu'identifiés par les outils diagnostiques de PSMT. Pour choisir vos actions efficaces, vous aurez besoin des résultats d'au moins un des outils suivants:

- L'Exploration initiale
- Les questionnaires d'audit
- L'Enquête RPS-12 auprès du personnel

(Nous vous recommandons de faire remplir à la fois les questionnaires d'audit et l'Enquête RPS-12 auprès du personnel avant de choisir vos actions efficaces et d'entreprendre leur mise en œuvre.)

Étape 1 : Identifier les sujets de préoccupation

Pour chaque facteur de risque psychosocial, notez le degré de préoccupation indiqué par l'Exploration initiale, le Bilan des risques de l'Enquête RPS-12 ou l'Audit

	INQUIÉTUDES GRAVES			INQUIÉTUDES IMPORTANTES			INQUIÉTUDES MODÉRÉES			INQUIÉTUDES MINIMES		
	Expl. initiale	Enquête RPS-12	Class. de l'audit	Expl. initiale	Enquête RPS-12	Class. de l'audit	Expl. initiale	Enquête RPS-12	Class. de l'audit	Expl. initiale	Enquête RPS-12	Class. de l'audit
RPS1 : Soutien psychologique												
RPS2 : Culture organisationnelle												
RPS3 : Clarté du leadership et des attentes												
RPS4 : Courtoisie et respect												
RPS5 : Correspondance psychologique avec le travail												
RPS6 : Croissance et perfectionnement												
RPS7 : Reconnaissance et récompenses												
RPS8 : Participation et influence												
RPS9 : Gestion de la charge de travail												
RPS10 : Engagement												
RPS11 : Équilibre												
RPS12 : Protection de la sécurité psychologique												

Étape 2: Classer les actions par ordre de priorité

Félicitations! Vous avez maintenant entre les mains un profil de votre organisation (ou unité de travail) et l'information nécessaire pour passer à l'action. Par contre, il peut être difficile de décider par où commencer. C'est pour cette raison que nous vous recommandons d'attribuer un ordre de priorité aux actions que vous allez entreprendre. **Centrez votre attention sur un seul facteur de risque psychosocial à la fois.** Cela permet de canaliser vos efforts et augmente vos chances de succès.

Commencez par choisir des stratégies d'action pour les aspects qui suscitent les plus graves inquiétudes. Voici un plan d'action:

- a) **Niveau I:** Commencez par les aspects pour lesquels **DES INQUIÉTUDES GRAVES** ont été signalées (dans l'Exploration initiale, les questionnaires d'audit ou l'Enquête RPS-12)
- b) **Niveau II:** Sélectionnez des aspects pour lesquels **ES INQUIÉTUDES IMPORTANTES** ont été signalées (dans l'Exploration initiale, les questionnaires d'audit ou l'Enquête RPS-12)
- c) **Niveau III:** Sélectionnez des aspects pour lesquels des **INQUIÉTUDES MODÉRÉES** ont été signalées (dans l'Exploration initiale, les questionnaires d'audit ou l'Enquête RPS-12)
- d) **Niveau IV:** s'il n'y a rien dans votre organisation qui suscite des inquiétudes graves, importantes ou modérées, vous méritez des éloges. Cependant, vous voudrez peut-être exploiter davantage les forces de votre organisation en élaborant un plan d'action pour améliorer certains aspects, même s'il ne s'agit que d' **INQUIÉTUDES MINIMES**.

Chaque niveau, accordez la plus haute priorité aux éléments suivants:

- a) **La protection de la sécurité psychologique et le soutien psychologique**, soit les deux facteurs de RPS qui contiennent des éléments essentiels. En particulier, portez attention aux facteurs qui sont reliés de près à des événements ou incidents majeurs survenus dans votre organisation (p. ex., discrimination, harcèlement, traitement injuste en raison d'une maladie mentale).
- b) Les facteurs qui ont une incidence particulière sur les changements que vous vivez dans votre organisation ou équipe de travail (p. ex., en cas de changement récent à la direction, vous pourriez sélectionner la clarté du leadership et des attentes).
- c) Les facteurs qui ont une incidence disproportionnée sur les résultats financiers de votre organisation.

Étape 3 : Réunir les Fiches d'action utiles pour votre démarche

Ces documents vont vous guider dans l'élaboration d'un plan d'action pour chaque facteur de risque. Choisissez les Fiches d'action qui correspondent aux facteurs de risque psychosociaux identifiés comme des sujets d'inquiétude.

Étape 4 : Choisir les actions à entreprendre

La prochaine étape consiste à décider quelles actions en valent le plus la peine. Il n'y a pas de solutions parfaites – c'est souvent une question de *choisir les actions les plus susceptibles de produire des résultats positifs tout en causant le moins de problèmes potentiels*. **Pour commencer, nous vous recommandons de sélectionner un maximum de 3 actions pour chaque facteur de risque auquel vous désirez remédier.**